

Lettre hebdomadaire n°07 du 15/03/2024 En direct de la fédé 44

Mobilisons
NOUS POUR
l'école publique

Parents
FCPE,
le pouvoir
d'agir



Actualité nationale : <https://www.fcpe.asso.fr/>

Rendez-vous des administrateurs

Mercredi 13 mars : réunion groupe de travail Mixité CD44, visio avec CL collèges nantais V Hugo et G Serpette

Jeudi 14 mars : bureau départemental

Vendredi 15 mars : participation journée FAL Ecole inclusive

FCPE44
14 rue de la
Barbinais
44100 NANTES

02 40 69 79 62

fcpe44@wanadoo.fr
<http://44.fcpe.asso.fr/>

PROCHAINE FORMATION FCPE 44

La prochaine formation « **Scolarisation des enfants à besoins particuliers** » aura lieu le samedi 23 mars 2024, en visio, de 9 h 30 à 11 h 30, inscription obligatoire par mail ou téléphone au secrétariat de la FCPE 44.

Nous remercions le conseil local FCPE du collège Anne de Bretagne de St Herblain pour son initiative de mise en ligne d'une pétition contre le « choc des savoirs ».

Nous vous invitons à la signer, et à rédiger votre propre pétition sur ce modèle, pour faire nombre. Vous trouverez le tract s'y rapportant en PJ, et ci-dessous le lien pour la pétition :

<https://chnq.it/6SYgCXmYHv>

Des professeurs de Loire-Atlantique (collège de Montoir) ont publié un clip musical pour dénoncer les groupes de niveaux voulus par le Premier ministre, Gabriel Attal. La vidéo comptabilise déjà 53 000 vues.

<https://www.youtube.com/watch?v=e-cKqjwKjMQ&t=4s>

« L'argent public pour l'Ecole publique » : associations et syndicats s'organisent

« il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays » écrivent les 26 signataires de la tribune, dont la FCPE, les DDEN, etc.

A lire sur : <https://www.cafepedagogique.net/2024/03/14/largent-public-pour-lecole-publique-associations-et-syndicats-sorganisent/>

Une victoire historique pour les droits des femmes, mais quel accès à ce droit pour les jeunes ?

A l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, la FCPE salue la victoire historique, de voir inscrit dans le marbre de notre constitution, le droit à l'interruption volontaire de grossesse, après tant de décennies de combat. Le véritable enjeu est désormais l'effectivité de ce droit pour tous et partout, quel que soit leur âge.

La FCPE soutient, comme elle l'a toujours fait, les femmes dont les droits sont attaqués. Elle exige que l'accès à la pilule du lendemain, que l'assistance en cas de grossesse non désirée soit efficace grâce à une médecine scolaire vraie et forte avec des infirmières, des médecins et des adultes qualifiés présents dans chaque établissement scolaire. Il s'agit d'être au rendez-vous des besoins, d'accompagner les jeunes en matière de contraception et le cas échéant, dans leurs démarches d'interruption volontaire de grossesse.

Les représentants de parents ont par ailleurs un rôle important à jouer en impulsant des initiatives au sein des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement dans les collèges et lycées. Cette semaine, le Conseil supérieur des programmes a publié, le programme d'éducation à la sexualité depuis le cours préparatoire jusqu'à la classe de terminale. Nous attendons de l'État un engagement réel et sans faille pour remplir, enfin, ses obligations en la matière. Le respect de la loi, l'information et la prévention offriront toujours la meilleure des libertés.

ATTENTION !

Une **manifestation** est organisée le **samedi 23 mars à 10 h 30 au miroir d'eau**, à l'initiative de l'intersyndicale éducation de Loire Atlantique, à laquelle s'associe la FCPE44 :

« Pour des moyens pour l'Ecole publique et contre la réforme du choc des savoirs »

Venez nous y rejoindre nombreux !

Vous recevrez le communiqué correspondant dès le début de la semaine prochaine.

